

NORVÈGE

Le PIB par habitant est un des plus élevés de la zone OCDE, ce qui s'explique en partie par la bonne tenue de la productivité de la main-d'œuvre, ainsi que par l'importance des rentes tirées des ressources naturelles. La progression des taux d'emploi a été largement compensée par un fort déclin du nombre moyen d'heures travaillées.

Priorités d'action

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître l'utilisation de main-d'œuvre, il était recommandé d'appliquer des règles plus strictes concernant les congés de maladie et de rendre obligatoire la participation de spécialistes médicaux indépendants à l'évaluation des situations d'invalidité. Il était également préconisé d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures de réadaptation professionnelle par rapport à leur coût.

Mesures prises : Les mesures annoncées de réduction des taux de compensation ont été reportées. Une commission chargée d'étudier les possibilités de réforme du régime d'invalidité, en vue de renforcer les incitations au travail, doit être mise sur pied et devrait publier un rapport à l'automne 2006.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour rendre plus efficiente l'affectation des ressources dans l'économie, il était recommandé de réduire l'important soutien apporté à la production à la production agricole, d'introduire un système de transferts de revenus ciblés afin de découpler les aides de la production ou des biens de production consommés, ainsi que d'abaisser les droits de douane élevés appliqués aux produits agricoles.

Mesures prises : L'Autorité norvégienne de la concurrence a enquêté sur des abus de pouvoir de marché dans le secteur laitier en 2005 et a imposé une amende au principal producteur.

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour renforcer la concurrence et favoriser l'IDE, il était recommandé de réduire la forte participation de l'État au capital, notamment dans les industries de réseau, le commerce de détail, les services financiers et l'industrie pétrolière.

Mesures prises : D'autres cessions de participations de l'État dans les télécommunications et les chemins de fer ont eu lieu depuis le printemps 2004. Une libéralisation complète des services postaux à compter de janvier 2007 a été décidée par le Parlement avant d'être différée. La concurrence a été renforcée pour ce qui est des obligations de service universel grâce au recours à des adjudications, y compris pour la Highway ferry line (depuis 2004) et un contrat pour les services de transport de passagers par voie ferroviaire, qui prendra effet en juin 2006.

Réformer en profondeur le système de retraite

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la viabilité des finances publiques, il était recommandé de réformer le système de retraite. À cet égard, il était préconisé de relever l'âge effectif de départ en retraite en favorisant le passage à un système plus équitable sur le plan actuariel, et d'utiliser le Fonds pétrolier pour financer par capitalisation une partie des engagements au titre des retraites.

Mesures prises : La réforme des retraites de mai 2005 se traduit par un ajustement des prestations en fonction de l'espérance de vie ainsi que par une indexation des pensions sur une moyenne de prix et de salaires. Cette réforme est réexaminée par le nouveau gouvernement et un nouveau Livre blanc sur la politique des retraites devrait être publié en mai prochain. Une caisse de retraite, s'appuyant sur le Fonds pétrolier et le Fonds du Système national d'assurance, a été établie le 1^{er} janvier 2006. Les régimes de retraite professionnels privés sont obligatoires depuis janvier 2006.

Accroître la transparence et l'efficacité-coût de la politique régionale

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer la transparence et le rapport coût-efficacité, il était recommandé de poursuivre les objectifs régionaux à l'aide de transferts financiers plus transparents et d'utiliser les éventuelles ressources libérées pour alléger la pression fiscale.

Mesures prises : Aucune mesure récente.